Paris Est
Marne & Bois

PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

VILLIERS-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour une ville durable !

Villiers sur Marne

Collecte des ordures ménagères en régie

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.

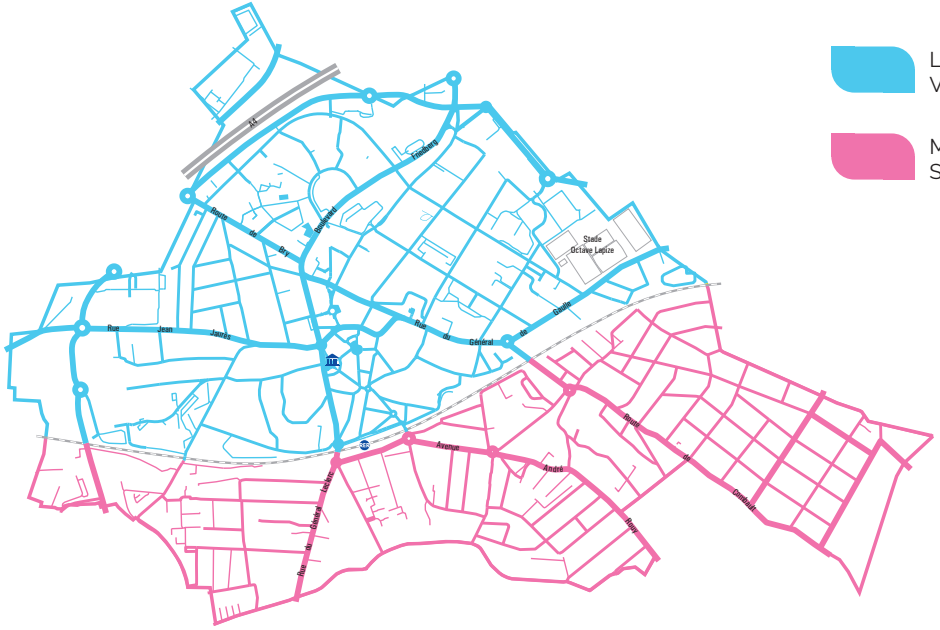

Lundi matin
Vendredi matin

Mardi matin
Samedi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers !**
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.

Jeudi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre

BAC ET BORNE VERT(E) : VERRE

La collecte du verre a lieu en porte-à-porte, le **mercredi matin en semaine impaire.**
Veuillez sortir vos bacs **après 20h, la veille** de la collecte.

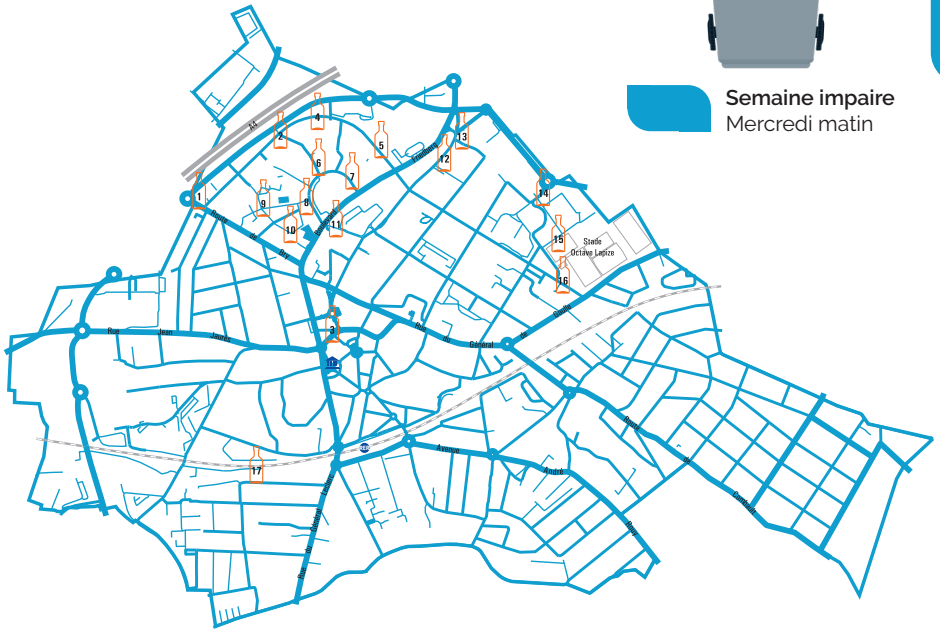

Semaine impaire
Mercredi matin

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans le bac vert et la borne verte ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Retrouvez également toutes les **bornes d'apport volontaire verre** de votre ville :

1 76 route de Bry
2 Boulevard de Bishop's Stortford
3 Place des Tilleuls
4 Boulevard de Bishop's Stortford
5 Boulevard de Bishop's Stortford
6 Avenue Nelson Mandela
7 Avenue Nelson Mandela
8 Avenue Nelson Mandela
9 1 rue René Cassin
10 2 rue Théophile Gautier
11 9 boulevard de Friedberg
12 75 rue de Noisy
13 87 rue de Noisy
14 3 rue Entroncamento
15 Complexe Octave Lapize
16 27 avenue Montrichard
17 36 avenue des Marronniers

Collecte des végétaux

BAC MARRON : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue en porte à porte **tous les mardis, du 1er mars au 20 décembre,** le matin ou l'après-midi selon votre secteur.

En janvier et février, nous procédons à une collecte de vos déchets verts sur rendez-vous en contactant le **01 48 71 59 13** ou à **environnement@pemb.fr.**

Mardi matin

Mardi après-midi

Mais pensez aussi au compostage !

Demandez un composteur et/ou un lombricomposteur au **01 48 71 59 13** ou à **environnement@pemb.fr**

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac.**

Bouteilles en verre (eau, huile, jus de fruit, alcool,...)

Bocaux, pots et flacons en verre (conserves, yaourts, miel, épices,...)

La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert.** Vous pouvez les apporter en déchèterie.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac.**

Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.

Tous les **emballages en carton et papier** (briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)

Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**

Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

BAC MARRON : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs livrés gratuitement** ainsi qu'un guide d'instruction. Un suivi par un maître composteur est possible pour les collectifs.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr.

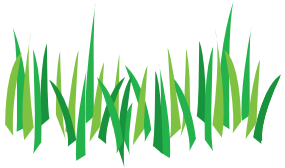

Tontes de pelouse

Fleurs fanées

Feuilles et petites branches

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**
Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé.**

Les restes de repas si vous n'avez pas de moyen pour les composter

Les produits d'hygiène usagés (couches, mouchoirs, rasoirs,...)

Les fournitures scolaires (stylos, règles, scotch, crayons,...) mais pensez à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours

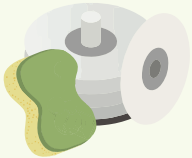

Les autres déchets divers : CD, éponges,... mais pensez à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours

Collecte des encombrants et déchets toxiques

La collecte de vos encombrants se fait tous les **1ers vendredis** ou **2èmes vendredis du mois** selon votre secteur. Ils sont ramassés le matin de 5h à 13h et doivent être sortis le **jeudi à partir de 19h.**
Une collecte sur rendez-vous est également possible (voir page suivante).

1er vendredi du mois

2ème vendredi du mois

DÉCHETS TOXIQUES

Vos **déchets toxiques** (solvant, huile usagée, pile, batterie, ampoule, néon, acide, colle, peinture...) sont à porter au **"camion planète"** :

- **Rue Boieldieu,** face à la Mairie les **2ème et 4ème dimanches** du mois et le **2ème jeudi** du mois, de 10h30 à 12h30
- **Place des Châtaigniers,** le **2ème jeudi** du mois, de 15h à 17h
- En **déchèterie** (voir page suivante)

Collecte des encombrants

L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi **sur rendez-vous** en appelant le **01 48 71 59 13** ou par mail à **encombrants@pemb.fr** pour programmer le ramassage. Votre interlocuteur vous fixera une date de dépôt (un lundi). Vos encombrants sont à déposer **la veille au soir** (après 20h) de la date fixée.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles** et de déchets **équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers…).

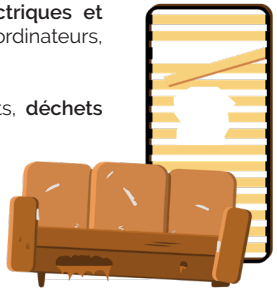

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, **déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules…) etc.) doivent être portés à la **déchèterie**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2m** maximum.

Pensez aux collectes solidaires !

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre **la collecte de vos équipements électriques et électroniques.** Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE. Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur www.parisestmarnebois.fr et les réseaux sociaux.

Déchèteries du Territoire

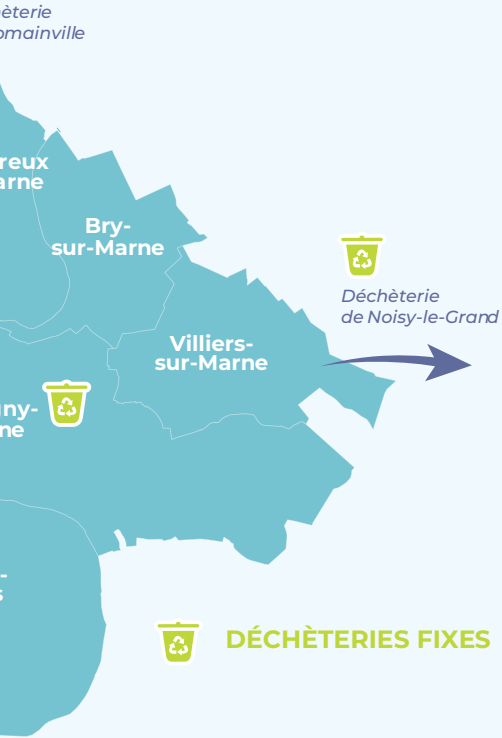

Déchèteries fixes accessibles aux habitants du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

84 voie Sonia Delaunay

Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

320 avenue Victor Hugo

Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

177 rue de Metz

Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Fermeture définitive en juin 2022
Déménagement au Port de Bonneuil

9 avenue Denis Papin

Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

9 Rue de la Plaine

Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés.

Défi Familles zéro déchet

Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !

Contact : zerodechet@pemb.fr

Paris Est
Marne & Bois

VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr